

**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines**

N°2023-D37

OBJET : L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
Demande crédits
d'investissement Région: Le 05 avril à 17h30
Sécurisation des
panneaux de façade du Relais des Canardières Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :
Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Laurence BOULARAN, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU

Monsieur José CACHIN

Était absent excusé :
Monsieur Karl OLIVE

A donné pouvoir :
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que la façade sud du Relais des Canardières est composée de volets en bois extérieurs coulissants sur rails, protégeant l'ensemble de la façade et de la menuiserie ;

CONSIDERANT que la façade surplombant la grande terrasse des Canardières est en très mauvais état, que l'usure des différents composants, rails, systèmes de roulement et fixations des volets posent des problèmes de sécurité des personnes ;

CONSIDERANT qu'en juillet 2022, la Région à financé une étude de faisabilité pour la rénovation de cette façade qui a permis de déterminer une enveloppe financière des travaux ;

CONSIDERANT que deux solutions ont été proposées avec un chiffrage quasi équivalent et que le choix s'est porté sur la solution qui permet de maintenir le fonctionnement de panneaux existants pour des raisons esthétiques et juridiques (droit de conception de maître d'œuvre)

CONSIDERANT qu'il est proposé de procéder à la rénovation de cette façade selon la proposition du cabinet CREA

Le montant de la demande de crédit d'investissement est réparti comme suit :

Etude (MOE):	24 000 € TTC
Travaux :	220 320 € TTC
Aléas (10%) :	12 216 € TTC
Total :	256 536 € TTC

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 7
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 6 voix et 2 abstentions,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 257 000 €.

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 avril 2023

Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

